

"S'occuper des choses les plus sérieuses du monde n'est possible qu'à condition de combler d'abord les dérisoires." Winston Churchill

I L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL

I.1 LA SITUATION MONDIALE

La reprise cyclique de l'économie mondiale qui a commencé au milieu de 2016 continue de s'affermir. Il y a un an et demi seulement, la croissance était en panne et des turbulences secouaient les marchés financiers. Aujourd'hui, le tableau est bien différent, avec une accélération de la croissance en Europe, au Japon, en Chine et aux États-Unis. Les conditions financières restent favorables dans le monde entier, et les marchés financiers semblent s'attendre à peu de turbulences à terme, même si la Réserve fédérale continue de normaliser sa politique monétaire et que la Banque centrale européenne envisage d'entamer son propre processus de normalisation.

2017 a été marquée par une rare synchronisation des cycles économiques, permettant à la croissance mondiale de dépasser la barre des +3% pour la première fois depuis 7 ans (+3,2%). La croissance américaine a accéléré (+2,3%), la zone euro a fait un retour remarqué (+2,4%), et la Chine surprend chaque jour par sa transition économique réussie (+6,8%).

En conséquence, après deux années décevantes et malgré un renforcement du protectionnisme, le commerce mondial en volume a cru de +4,3% en 2017.

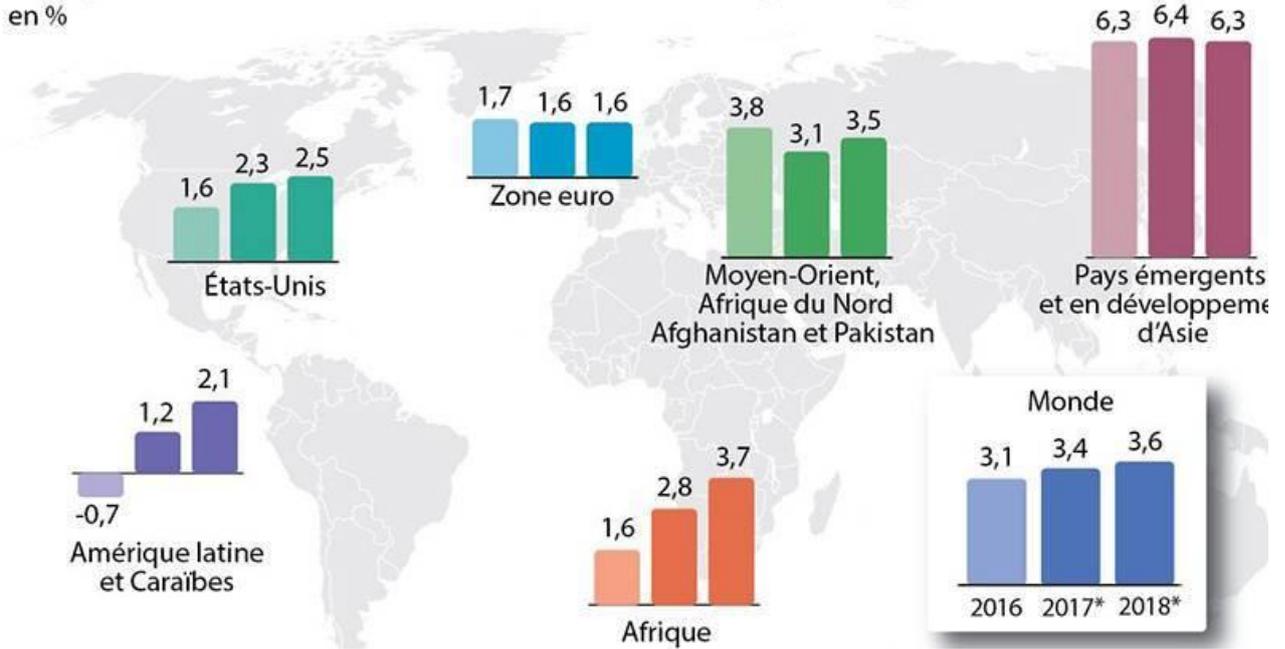
L'absence d'inflation dans cette phase favorable du cycle économique mondial a étonné plus d'une banque centrale, d'autant que le rebond du prix des matières premières n'a pas suffi à raviver les prix. En 2017, les nouvelles technologies ont gagné du terrain dans les chaînes d'approvisionnement et les habitudes de consommation à l'échelle mondiale, ce qui a certainement contribué à maintenir les prix à un faible niveau.

Comme le résume Ludovic Subran, Chef économiste d'Euler Hermes :

"La grande leçon de 2017, c'est que l'allumage synchronisé des trois moteurs principaux de la croissance mondiale, à savoir les États-Unis, l'Europe et la Chine, a été suffisant pour contrer un environnement politico-économique peu favorable. Malgré une inflation qui ne redécote pas, des tensions politiques exacerbées et une certaine tendance à la thésaurisation des entreprises, la croissance mondiale a atteint en 2017 un plus haut en 7 ans, et percé un plafond de verre que l'on pensait difficilement franchissable"

Les prévisions de croissance du FMI par r

en %



Croissance du PIB mondial en volume (09/01/2018)



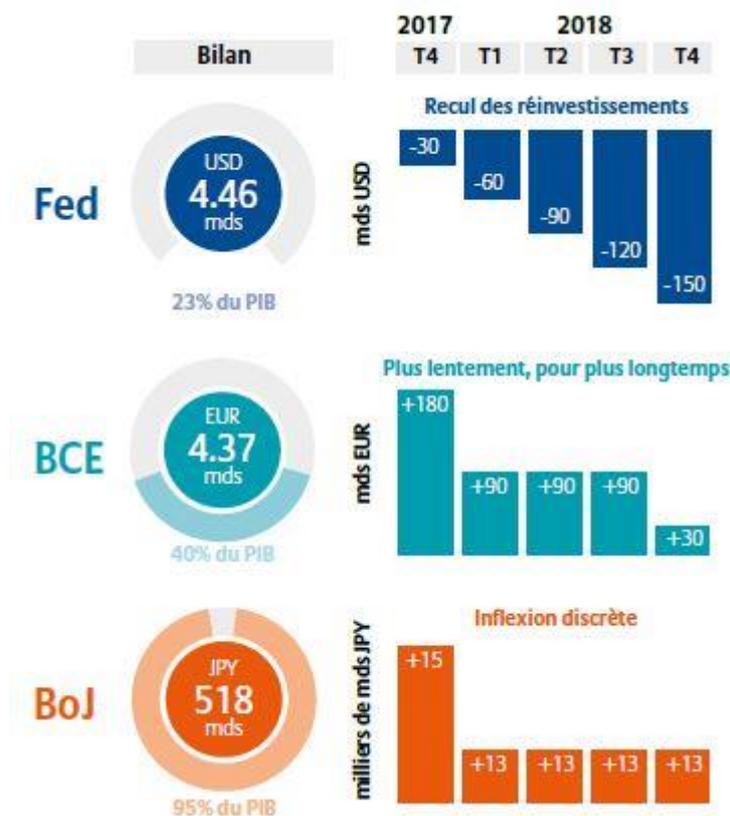
Aujourd'hui, nous sommes en plein conte de fées, l'expression qui revient fréquemment dans les discussions sur la situation actuelle de l'économie et des marchés pour décrire une situation « idéale » avec des conditions « parfaites » pour les actifs risqués est « Boucles d'or ».

Ce scénario « Boucles d'or » décrit une situation équilibrée, caractérisée par une croissance économique suffisamment « vigoureuse » pour stimuler la croissance des bénéfices sans créer de pressions inflationnistes, mais pas trop « modeste » non plus, puisque cela serait le signe avant-coureur d'une crise du crédit ou d'une récession.

Le caractère accommodant des politiques monétaires joue un rôle majeur dans le scénario « Boucles d'or ». Les banques centrales ont largement influencé les performances des marchés financiers ces dernières années. Toutefois, sur le long terme, ce sont des facteurs réels (non monétaires) qui déterminent les prix des actifs.

Le scénario « Boucles d'or » repose donc sur le paradigme fragile, qui impose de croire en l'existence d'un cercle vertueux, permettant un retrait progressif du soutien des banques centrales pour laisser place à une croissance auto-entretenue.

La faiblesse actuelle des taux d'intérêt reflète peut-être un déséquilibre structurel entre une épargne excessive et la raréfaction des investissements rentables. Si ces taux bas présagent des taux de croissance économique chroniquement faibles, il y aura moins de richesses à partager. Dans ce contexte, les défis posés par le vieillissement de la population et les niveaux d'endettement élevés deviennent plus complexes et les conséquences politiques éventuelles bien plus incertaines.



Le resserrement progressif de la politique monétaire des banques centrales.

Le risque d'une résurgence d'inflation est d'autant plus fort que les politiques de stimulation de l'activité jouent les prolongations. Pourtant plusieurs signes attestent d'un changement de régime : fermeture de l'*output gap* aux Etats-Unis, tensions

croissantes sur les capacités de production en Europe, industrielles et hausse des prix à la production en Chine.

Des trajectoires divergentes peuvent apparaître comme un scénario de reflation de type '*global trade boom*', se traduisant par une hausse de la croissance et de l'inflation. La reprise entraînerait ainsi augmentation des prix des matières premières ; ou bien, un scénario de type '*American fiscal reflation*' tablant sur une impulsion budgétaire allant de pair avec des baisses d'impôt sensibles et une augmentation des dépenses d'infrastructure, ce qui ferait rebondir l'inflation.

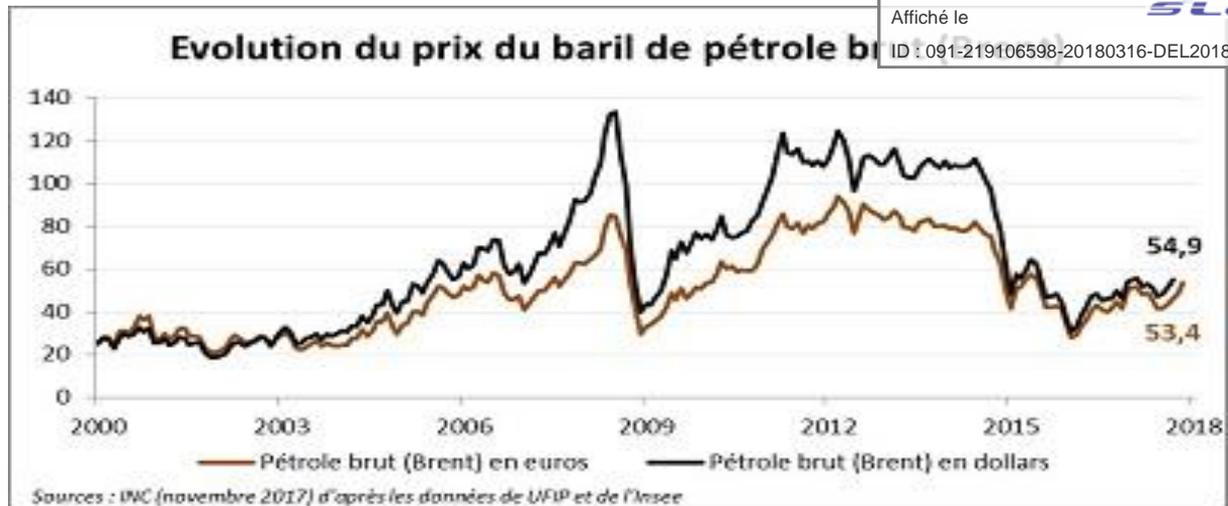
Toutefois, les forces de discipline des prix restent nombreuses tant sur le front de l'énergie et des matières premières que de celui des salaires et le déroulement du cycle d'investissement productif ne paraît pas menacé à court terme. Les anticipations d'investissement restent très positives aux Etats-Unis comme en zone euro.

Les économies émergentes voient en revanche leur activité plafonner après une année de récupération (Russie, Brésil, Turquie). En Chine l'activité ralentit. Des risques plus locaux sont également à suivre, en particulier en Turquie.

Un pétrole stable malgré une demande en hausse

Pour 2018, nombre d'experts voient le prix du pétrole évoluer autour d'une moyenne de 60 dollars. Le marché pétrolier devrait en effet bénéficier d'une hausse de la demande mondiale, liée à la reprise économique générale à travers le globe. Selon l'AIE, après avoir déjà progressé de 1,6% en 2017, elle devrait encore augmenter de 1,3% en 2018, à 99,1 mbj (millions de barils par jour). Paradoxalement, au moment où l'on parle sans cesse de l'après-pétrole dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, la planète va brûler un volume record d'or noir. Cette croissance de la consommation sera de nouveau tirée par la Chine, dont les besoins, après avoir progressé de 5% l'année dernière, augmenteront de 3,1% pour atteindre 12,8 mbj, sur lesquels quelque 9 mbj sont importés.

Prévue cette année, l'introduction en Bourse d'Aramco, la compagnie pétrolière publique saoudienne, est plus qu'une simple opération financière : le moyen pour le royaume de mettre fin à la dépendance à l'or noir -87 % des revenus du pays proviennent des ventes de pétrole- pour évoluer vers une économie plus diversifiée, comme y aspire le nouvel homme fort du régime, le prince héritier Mohammed ben Salman. Cette mise sur le marché pourrait permettre à l'Arabie saoudite de lever jusqu'à 100 milliards de dollars (soit 83 milliards d'euros), valorisant l'entreprise entre 1000 milliards et 2000 milliards de dollars, selon les estimations.



Curieusement, tout risque géopolitique a disparu des cours.

Le transport maritime se redresse

Le maritime reste un mode de transport roi dans le commerce international : plus de 80 % des échanges de marchandises, en volume, et plus de 70 % de leur valeur, sont transportés par mer à bord des navires et traités par les ports maritimes du monde entier. La taille des porte-conteneurs a doublé au cours des 10 dernières années, une augmentation beaucoup plus forte que pour n'importe quel autre type de bateaux. Le plus grand d'entre eux, le Triple E de Maersk, est plus grand que le plus grand des tankers pétroliers. Il mesure 400 mètres de long et peut transporter 18.000 conteneurs de 20 pieds (la taille du plus petit qui est à la villa). Le nombre total de porte-conteneurs actifs en juillet 2017 a diminué comparé à juillet 2016 (5 989 contre 6 127), alors que la capacité mondiale de tonnes transportables a augmenté de près de 1,5% sur la même période.

Published on Investing.com, 21/Feb/2018 - 9:42:32 GMT, Powered by TradingView.

Baltic Dry Index, Royaume-Uni, Londres:BDI, W



Le Baltic Dry Index (BDI) est l'indice du coût du fret maritime mondial. Cet indice est coté au fixing de Londres une fois par jour. Il est calculé sur les prix du transport de plusieurs matières premières (le charbon, le métal et les matières premières agricoles) à travers 24 espaces maritimes internationaux.

En conclusion, l'euphorie de la croissance élevée associée à qui correspond au scénario Boucles d'or (Goldilocks en anglais) – devrait se prolonger en 2018, les banques centrales, la Fed en tête, se retirant progressivement de la scène internationale. Ce retrait devrait être compensé par les liquidités apportées par la BCE et la Banque du Japon. Au final, le risque de taux d'intérêt devrait disparaître. Cela devrait également réduire le risque d'un durcissement monétaire (« tantrum ¹») excessif sur les marchés des emprunts d'État.

Même l'un des plus pessimistes analystes financiers, Nouriel Roubini (le fameux doctor doom qui avait anticipé l'explosion de la bulle internet), considère que nous avons devant nous au moins 18 mois de bonheur économique (*I don't see similar threats for next one-and-a-half to two years*. Business Insider Polska 13 Nov 2017).

¹ Au cours du "taper tantrum" (l'agitation anxieuse provoquée par la Réserve fédérale à l'annonce de la réduction progressive de son programme de rachat d'actifs) de mai 2013, les rendements obligataires américains (US) à 10 ans avaient bondi de 100 pb en sept semaines, la volatilité implicite des Bunds allemands avait doublé et les actions européennes avaient chuté de 11,4%.

I.2 LA SITUATION EUROPEENNE

« Depuis le plan Schuman, aucun coup de feu n'a plus été échangé entre États membres. J'appartiens à la première génération d'Européens de l'histoire qui bénéficie de cette chance. Une chance que je souhaite aussi aux générations futures ».

Willem-Alexander, Roi des Pays-Bas, 2016

L'épisode de croissance très favorable dont bénéficie la zone euro devrait se prolonger en 2018 et 2019, quoique s'atténuant progressivement. Le maintien d'une posture très accommodante par la BCE et la faiblesse des tensions inflationnistes permettent en effet que se poursuive le cycle d'expansion.

La demande intérieure est le premier moteur de la croissance en 2017. La baisse du chômage a permis de favoriser la consommation des ménages qui semblent assez confiants car le niveau d'épargne s'établit à 12 %, un niveau historiquement bas.

Le taux de chômage se rapproche progressivement de son niveau structurel. Au niveau de la zone euro, il est de 8,7 % au mois de novembre 2017, ce qui signifie qu'il est au plus bas depuis novembre 2008. La croissance du taux d'emploi et du taux de participation nous permettent aussi d'avancer que la reprise est solide.

Il faut tout de même souligner qu'il existe de réelles divergences entre les pays. L'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche sont au plein-emploi avec un taux de chômage inférieur à 5 % alors que plusieurs pays comme l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont un niveau encore supérieur à 10 %. Signalons aussi qu'encore 21 % des personnes actives en Grèce sont sans emploi.

Les changements annoncés à la tête de la BCE, avec un vice-président issu de la droite conservatrice espagnole, tenant d'une politique économique libérale, et un président ex-gouverneur de la Bundesbank, pourrait conduire à l'adoption d'une politique monétaire plus rude et créer une profonde crise politique au sein de l'union.

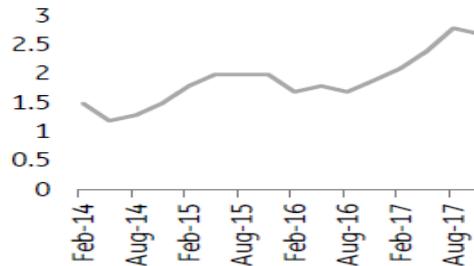
La fragmentation de l'union entre plusieurs blocs, dont le groupe de Visegrad, qui comprend la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque, pourrait se produire, avec l'ouverture aux revendications d'autodétermination régionales qui ont débuté en Ecosse en 2014, et la résurgence de stratégies autonomistes, ainsi Vienne a commencé à semer le trouble, en parlant d'accorder la nationalité autrichienne aux habitants du Haut-Adige en Italie, que les Autrichiens appellent le Tyrol du Sud...

Après cinq mois d'incertitude l'Allemagne possède enfin un gouvernement tandis qu'en Italie, le retour du *Cavaliere*, Silvio Berlusconi, hisse la droite italienne en tête des sondages pour les législatives du 4 mars 2018, fédérant son parti Forza Italia, les souverainistes de la Ligue du Nord et la formation d'extrême droite Frères d'Italie sur un programme ouvertement anti-européen, prélude éventuel à une ingouvernabilité structurelle.

Les élections européennes de 2019 seront déterminantes pour choisir une direction politique européenne partagée.

La croissance du PIB dans la zone euro au quatrième trimestre a été confirmée à 0,6% en glissement trimestriel et 2,7% en glissement annuel, ce qui implique une croissance de 2,5% sur l'ensemble de l'année 2017. Pour l'année 2018, on table sur une croissance toujours très robuste de 2,4% dans la zone euro.

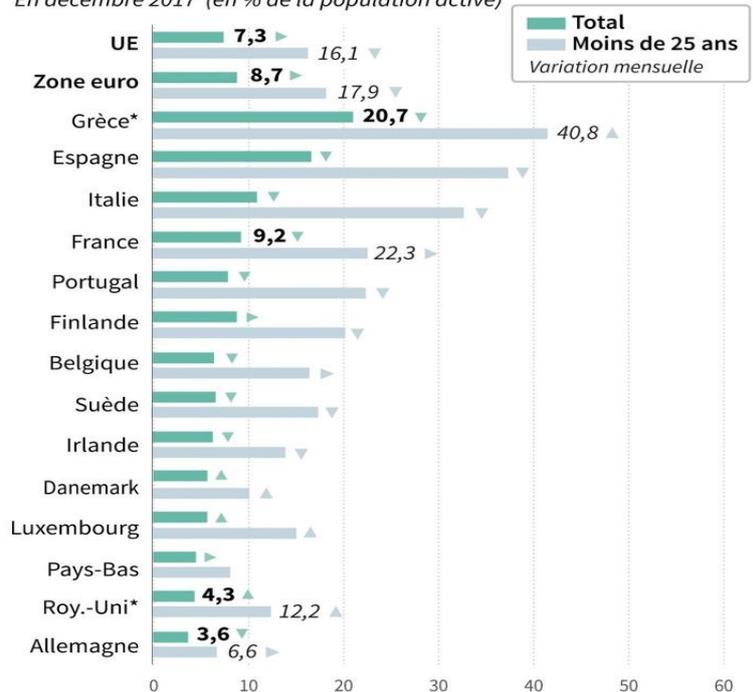
Zone euro : Croissance du PIB (% YoY)



Source : Thomson Reuters Datastream

Chômage en Europe

En décembre 2017 (en % de la population active)



Source : Eurostat *octobre (dernières données disponibles)

© AFP

« Il y a deux types de problèmes dans la vie : les problèmes politiques sont insolubles et les problèmes économiques sont incompréhensibles » Alec Douglas-Home, éphémère Premier ministre britannique dans les années 60.

I.3 LA SITUATION FRANCAISE

I 3 1 LA TRAJECTOIRE DES FINANCES PUBLIQUES

La loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 cadre la trajectoire financière globale de l'ensemble des administrations publiques.

Elle prévoit une baisse de la dette publique de cinq points de PIB et une baisse de plus de trois points de la dépense publique à l'horizon 2022 et d'un point des prélèvements obligatoires.

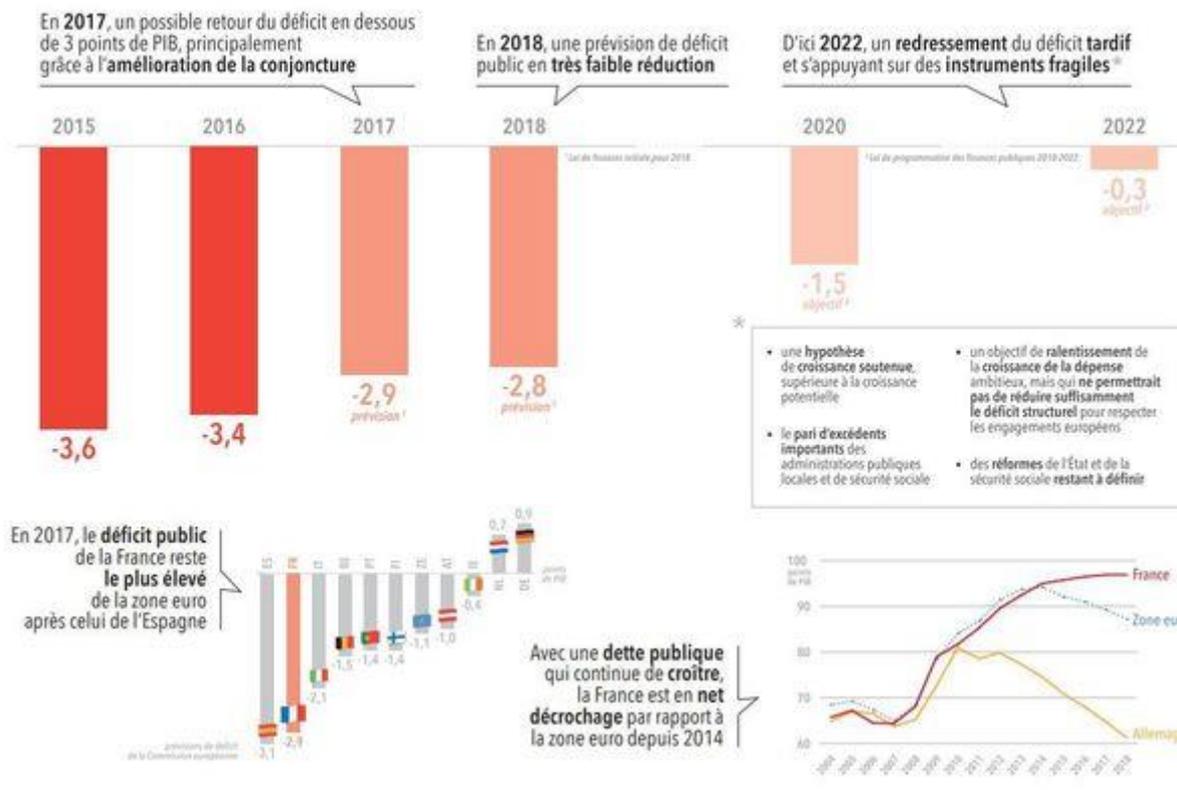
Trajectoire de l'effort de réduction du déficit et de la dette

% du PIB	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Solde public	-2.9	-2.6	-3	-1.5	-0.9	-0.2
Ratio de dépenses publique	54.6	53.9	53.3	52.5	51.8	50.9
Dette publique	96.8	96.8	97.1	96.1	94.2	91.4

Le texte présente les priorités du "grand plan d'investissement" de 57 milliards d'euros structuré autour de quatre axes :

- accélérer la transition écologique (20 milliards d'euros)
- améliorer l'accès à l'emploi (15 milliards d'euros)
- dynamiser la compétitivité par l'innovation (13 milliards d'euros)
- construire l'État de l'âge numérique (9 milliards d'euros dont 4,4 milliards d'euros au titre du chantier "Action publique 2022" et 4,9 milliards d'euros pour le développement de la télémédecine).

La loi prévoit un plan de réforme de l'État, "Action publique 2022". Le processus de réforme sera placé sous l'autorité du Premier ministre, avec l'appui du ministre de l'action et des comptes publics. Il couvrira l'ensemble des administrations et de la dépense publique.



L'Objectif national de dépense de l'assurance maladie (Ondam) est maintenu à 2,3% sur la période 2018-2022.

Le texte fixe le montant maximum annuel des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales sur la période de programmation et l'objectif d'évolution des dépenses locales (ODEDEL). Un dispositif d'encadrement du ratio d'endettement et décliné par catégorie de collectivités, sera introduit dans le code général des collectivités territoriales (CGCT) dans un nouvel article L. 1612-14-1.

Après une période de baisse des dotations de l'Etat depuis 4 ans, l'État souhaite dans le cadre de cette nouvelle période limiter la progression des dépenses locales et ainsi atteindre les objectifs de réduction du déficit public. 340 collectivités et groupements seront principalement concernés. Elles représentent plus de deux tiers des dépenses réelles de fonctionnement des budgets principaux du secteur public local.

Ce plafond national de référence serait compris entre onze et treize années pour les communes de plus de 10 000 habitants et pour leurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

L'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (-13 Mds € sur 5 ans / projection) permet une évolution maximum de +1,2 %/an (base 2017, inflation comprise et à périmètre constant), avec une possibilité d'ajustement à la baisse et à la hausse en fonction de 3 critères : évolution de la population, revenu moyen par habitant et évolution des dépenses réelles de fonctionnement sur les 3 dernières années.

Dans l'Essonne, cela risque de concerner les entités suivantes

	Ratio d'endettement¹	Dette par habitant
ETAMPES	31,3	2 145
MENNECY	31,1	1 929
CORBEIL-ESSONNES	19,1	2 129
RIS-ORANGIS	16,5	1 300
VIRY-CHATILLON	14,4	1 022
MORANGIS	14,1	1 792
CA COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION	32,6	671
CA GRD PARIS SUD SEINE ESS SEN	14,6	1 701

Au lendemain de la réunion de la Conférence nationale des territoires qui s'est tenue le 14 décembre 2017 à Cahors, le gouvernement a déposé deux amendements relatifs à la maîtrise des dépenses des collectivités locales. Des contrats seront conclus par le représentant de l'État avec les régions, les départements et certaines communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (ceux dont les dépenses réelles de fonctionnement en 2016 sont supérieures à 60 millions d'euros) afin de consolider leur capacité d'autofinancement et d'organiser leur contribution à la réduction des dépenses publiques et du déficit public. Ces contrats détermineront l'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et un objectif d'amélioration du besoin de financement dans le respect des cibles indiquées plus haut.

I 3 2 UNE REPRISE ASSORTIE DE FAIBLESSES STRUCTURELLES

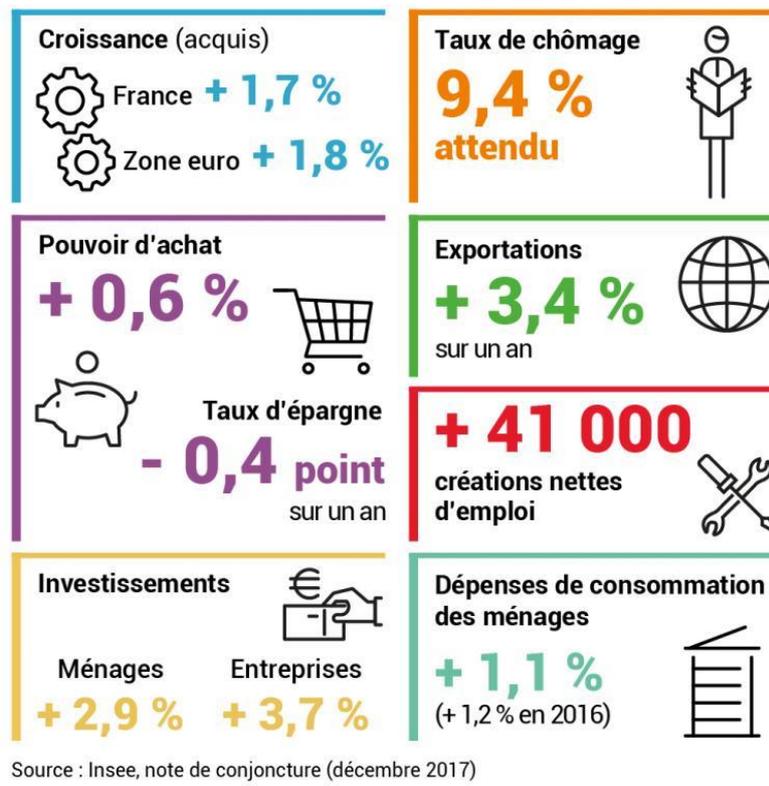
L'économie française, après 3 ans de croissance insuffisante, connaît une croissance de +0,6 % par trimestre en moyenne. Cette année affichera sans doute la plus forte croissance depuis 2011, à savoir + 2,1 %. Cela résulte d'un superbe concours de circonstances depuis 2017 : taux d'intérêt incroyablement bas, prix des matières premières à un niveau particulièrement bas. Toutes les économies du monde affichent une croissance à la hausse, plus particulièrement les pays de l'Union européenne et également la France. Il en découle donc une reprise de l'industrie qui enclenche une accélération des investissements, reprise soutenue par une politique budgétaire accommodante.

Depuis des années, la croissance française était anormalement plus basse que celle des pays voisins, c'est pourquoi nous ne faisons que constater "un effet zone euro". On assiste à un décalage conjoncturel entre l'Europe et les USA, on rattrape le retard

que nous avons en 2011 nous-mêmes provoqué. Cette nouvelle croissance est forte et solide, car toutes les raisons sont réunies.

L'économie française en 2018

Prévisions selon la note de conjoncture (au 1^{er} semestre 2018)



D'abord parce que la France a un retard à rattraper en matière de croissance d'activité et en matière d'emplois et d'investissements. Il existe une bonne dynamique de la demande extérieure et une bonne dynamique de la croissance intérieure et les salaires commencent à augmenter, surtout dans l'industrie (plus de 2 %). Donc s'inscrit dans le moyen terme en France une bonne dynamique économique. Néanmoins en 2018, la dette publique française continuera de croître en volume, car la France dépense plus que ses voisins en termes de retraites ou d'aide au logement par exemple. En 2018, la France passera de la 5^e à la 7^e dans l'échelle des puissances mondiales.

Cependant, on doit constater que cette reprise économique constatée n'est pas ressentie par tous en France. Il ne s'agit pas d'un hypothétique problème psychologique, mais par la réalité d'une reprise inégale au niveau régional et territorial. Certaines régions ont une croissance de 9 % alors que d'autres ont une décroissance de 7 %. La reprise française est donc présente, mais de manière inégale.

La reprise est au rendez-vous, mais la reprise de l'emploi l'expliquer par l'effet ralentisseur du système de protection sociale ainsi que par la lenteur de la reprise de confiance en l'économie. Cette confiance ne se trouvera pas tant que le commerce extérieur sera fortement déficitaire et que le déficit des dépenses publiques sera élevé.

Sur le terrain de l'emploi, la réforme du travail a pour objectif d'instaurer une flexisécurité à la française. Son but est d'assouplir le code du travail pour permettre aux entreprises d'embaucher et de faire face à la conjoncture économique de manière plus agile. Pour cela la Loi Travail a instauré plusieurs dispositions : facilitation du licenciement économique, début d'inversion de la hiérarchie des normes au profit du dialogue social, référendum d'entreprise...

Dans le même temps, des droits supplémentaires sont donnés aux salariés ou aux personnes en recherche d'emploi : droit à la déconnexion, compte personnel d'activité (CPA), congés payés facilités, extension de la Garantie Jeunes...

Enfin, la Loi Travail ne touche pas à deux totems du code du travail. La durée légale du travail reste de 35 heures. Les salariés ne peuvent recevoir un salaire en dessous du Smic.

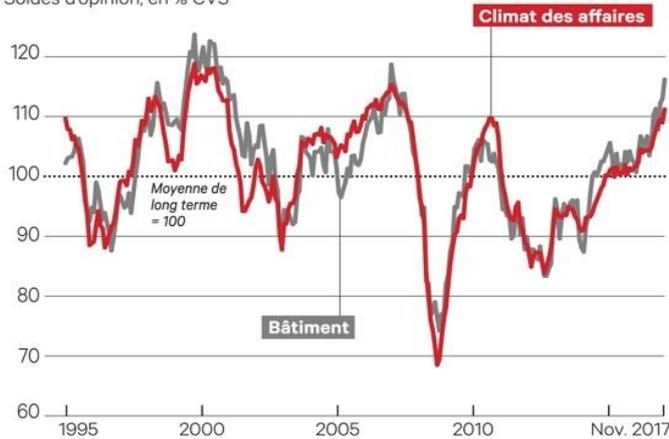
Au total, la réforme du Code du Travail prend la forme de 5 ordonnances d'un total de 160 pages. Les ordonnances ont été signées par Emmanuel Macron le 22 septembre 2017. Le 31 décembre 2017, les 26 décrets d'application ont été publiés au Journal officiel. Ils portent sur 117 mesures qui sont toutes applicables dès le premier jour de l'année 2018.

Débat complexe en France, la question du droit du travail divise comme le soulignait encore récemment Philippe Martinez, patron du syndicat CGT :

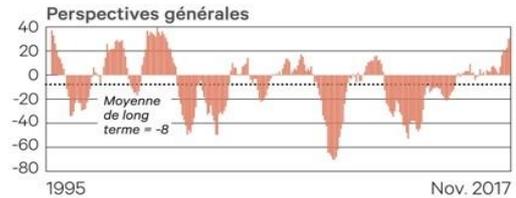
« Qu'appelle-t-on réforme du marché du travail ? Est-ce, comme on le voit dans de nombreuses entreprises, la mise en œuvre d'une politique de l'emploi à deux vitesses, où l'on pousse les plus âgés et les plus expérimentés vers la porte, tandis que l'on embauche des jeunes avec des contrats plus précaires ? ».

Le climat des affaires, au plus haut depuis janvier 2008

Soldes d'opinion, en % CVS



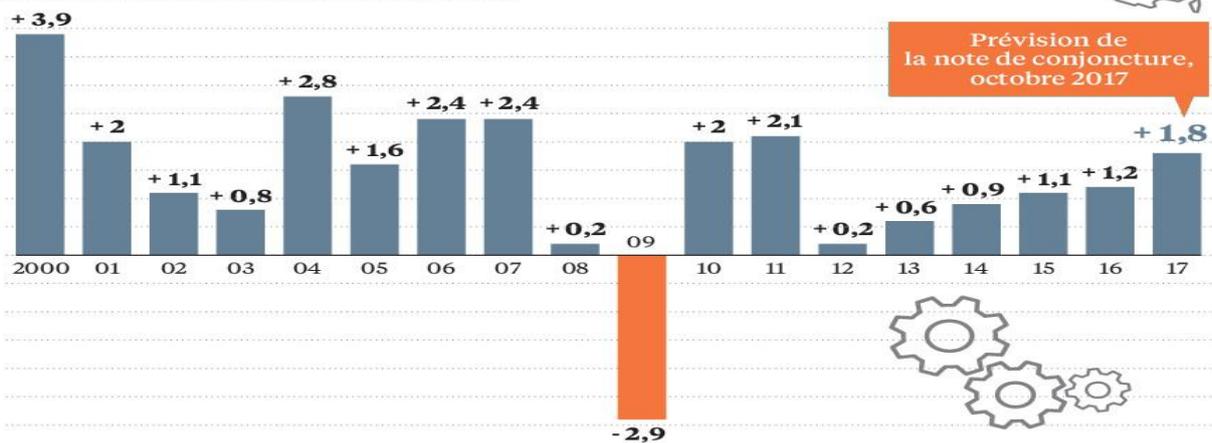
Opinion des industriels dans l'industrie



LES ÉCHOS / SOURCE : INSEE

La croissance en France

Variation annuelle en volume du PIB, en %



Source : Insee

LA CROIX IDP

I 3 3 LES MESURES DU PLF 2018 AFFECTANT LES COLLECTIVITES LOCALES

Pour résumer :

Le projet de loi de finances pour 2018, le premier du quinquennat d'Emmanuel Macron, pose les jalons d'une réforme en profondeur des finances locales et des relations entre l'Etat et les collectivités locales. D'une part, il initie la prise en charge progressive de la taxe d'habitation par l'Etat, par dégrèvement, pour 80 % des ménages et transfert aux régions une fraction de la TVA. D'autre part, il inaugure le mécanisme contractuel d'encadrement des dépenses des 319 plus grandes collectivités afin d'économiser 13 milliards d'euros d'ici à 2022. Enfin, après quatre années de baisse de dotations, les concours financiers de l'Etat se stabilisent (+0,4 %).

Dégrèvement de la taxe d'habitation sur la résidence principale

Il est instauré, à compter de 2018, un nouveau dégrèvement, s'ajoutant aux exonérations existantes, qui vise à dispenser de taxe d'habitation sur la résidence principale environ 80 % des foyers d'ici 2020. Le mécanisme est progressif (abattement de 30 % en 2018, de 65 % en 2019 puis de 100 % en 2020) et soumis à des conditions de ressources : moins de 27 000 euros de RFR pour une part, majorés de 8 000 euros pour les deux demi-parts suivantes (soit 43 000 euros pour un couple) puis de 6 000 euros par demi-part supplémentaire.

L'Etat prendra en charge ces dégrèvements, dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017. Les éventuelles hausses de taux intervenant par la suite resteront à la charge du contribuable local.

Montant de la DGF pour 2018

Le montant de la dotation globale de fonctionnement est fixé à 27,05 milliards d'euros en 2018, contre 30,86 milliards d'euros en 2017, soit une baisse de 3,8 milliards d'euros.

Jour de carence dans la fonction publique

Le budget 2018 rétablit un jour de carence dans les trois fonctions publiques.

Automatisation du FCTVA

Cet article met en place l'automatisation du fonds de compensation de la TVA à compter du 1er janvier 2019 via une procédure de traitement automatisée des données budgétaires et comptables. Cela correspond aux recommandations d'une mission conjointe IGA/IGF présentées l'an dernier. La procédure d'instruction, de contrôle et de versement sera quasi-intégralement dématérialisée.

Dotation de soutien à l'investissement local

Le soutien à l'investissement du bloc communal, mis en place de manière exceptionnelle en 2016 puis à nouveau en 2017, prend désormais la forme d'une dotation à part entière, dénommée dotation de soutien à l'investissement communal (DSIL), d'un montant de 655 millions d'euros.

Le FPIC est maintenu à un milliard d'euros

L'objectif d'atteindre 2 % des recettes fiscales du bloc communal s'éloigne de plus en plus pour le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) dont le montant est, à nouveau fixé, à un milliard d'euros en 2018, comme en 2016 et en 2017. Par ailleurs, cet article retouche le mécanisme de garantie de reversement au sein du FPIC pour 2018 et 2019 pour accompagner les évolutions de la carte intercommunale survenues en 2017.